

Assemblée générale du mercredi 12 janvier 1927

La Rochelle le 15 Janvier 1927

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CERCLE

le 12 Janvier 1927

-----

Devant une large assistance dépassant le quorum habituel, Mr Erik MORCH déclare la séance ouverte sur le procès verbal de la précédente Assemblée Générale en date du 9 Janvier.

Monsieur Erik MORCH adresse son allocution d'usage, retraçant la vie du Cercle dans le courant de l'année qui s'est écoulée et ses projets pour l'année qui se présente.

L'Assemblée Générale fait à son Président l'accueil chaleureux qu'il mérite et l'allocution est versée aux archives.

Monsieur BABUT, trésorier, rend compte de la situation financière, se soldant par un actif net de <sup>en long</sup> 4 355, 37. La Situation financière est approuvée.

Comme il est d'usage le Président du Cercle se retire et cède sa place au doyen d'âge, le ~~jeune~~ Commandant LOUVELL. Celui-ci prend comme accesseurs, les 2 membres les plus jeunes de l'Assemblée, Messieurs de BELLE-UNDS & GODET. Le Commandant LOUVELL se fait ensuite applaudir bien vivement et bien justement par un discours dans lequel une large bonhomie n'exclue pas certaine pointe qui n'aurait su blesser, tant elle était spirituelle. Puis il propose l'élection du Président et des différents membres de la Commission, qui se font par acclamation.

Monsieur Erik MORCH présente à nouveau la question du loyer tel qu'il l'avait revu avec le propriétaire. Ce dernier étant revenu sur le précédent projet, ou tout au moins n'ayant pas accepté les modifications de la disposition des pièces, il est impossible d'espérer une prolongation du bail. En contrepartie, il n'y a pas lieu également d'envisager une augmentation des loyer.



Assemblée générale du vendredi 27 décembre 1940

REUNION du COMITE du 27 Décembre 1940

Le Comité s'est réuni le 27 Décembre 1940 sous la triple présidence, d'une part des Allemands et des Anglais les uns bombardant les autres, d'autre part de Mr. Erik MORCH, Président du Cercle Duperré qui, jouant à cache-cache avec les culots de bombes de la D.C.A. allemande derrière les piliers des arcades, a entraîné ses hommes, je veux dire les membres du bureau jusqu'au cercle provisoire, 20 rue Fleuriau, où les coups de téléphone se succédaient pour demander si l'on pouvait discuter utilement, sinon sous les bombes, du moins au milieu d'un tel vacarme.

Si l'on pouvait plaisanter sur un tel sujet, notre Président aurait pu, dans un temps où les décorations n'ornaient pas que des poitrines glorieuses, mériter ce commencement de citation .... Au milieu ... et malgré.... a su railler ses hommes.... puisque le bureau s'est trouvé presque au complet, M.M..... de Fleuriau, Mabille, Peyronnet, Bonniot, Breuil - étant présents.

Excusés: Ed. Mörch et Brumauld des Houllieres.

M. Peyronnet, trésorier, rend compte de sa gestion pendant l'année 1940.

Il y a un déficit de Frs: 2578,30, par suite, principalement, du non encaissement d'un certain nombre de quittances dont le montant s'élève de Frs: 2525.-

Ces quittances récupérables d'ailleurs, en grande partie, combleront presque le déficit si on parvient à les faire payer, ce à quoi vont s'employer le Président et le Trésorier. Remercions-les par avance .....ce sera plus sûr.

30

Pour éviter ces "crédits gelés", le Président va proposer à l'assemblée de faire payer les cotisations en une seule fois, comme cela se faisait autrefois, au lieu de deux.

Puis le bureau a discuté la question du paiement du loyer du cercle et de l'indemnité de réquisition à réclamer.

Le Président malgré 7° au-dessous de 0, n'a pas hésité à faire un plongeon.... dans les circulaires.

Pour éviter, vraisemblablement, d'être contredit, car il voulait le payer ce loyer, notre Président, il est en effet très honnête, - il nous a expliqué qu'en vertu d'une circulaire se rapportant à une autre qui visait un décret, puis à la suite d'une loi, le loyer devait être payé - quitte au locataire à se faire indemniser.

Cette étude étant donnée avec date, notre Président, en technicien consommé, avait endormi le bureau - Qui ne dit mot consent s'est-il dit - Et voilà à quoi Mr. Mandineau doit d'avoir son loyer payé.

Mais quand il s'est agi de discuter la question de la réclamation aux Allemands de l'indemnité de réquisition, réclamation qui n'est qu'une fiction, car pas plus dans cette guerre perdue, que dans l'autre gagnée, l'Allemagne ne paie, le bureau s'est réveillé comme un seul homme pour récupérer ce trésor.

La circulaire traitant la question donne le droit de réclamer, suivez-moi bien, le montant du loyer, plus 40% de ce montant, plus une indemnité de privation de jouissance.

Le bureau s'est mis d'accord pour réclamer la somme de 1.100 frs par mois pour la période du 2 Juillet 1940 au 2 Janvier 1941.

Enfin, il a été décidé de faire une assemblée générale le 13 Janvier 1941 à 21 H.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mais l'orage aérien continuant - le compte-rendu du reste de la soirée aurait pu avoir pour titre glorieux :

"Un bridge sous les culots de bombes de D.C.A."

Car les aviateurs anglais, comme le prêteur romain "de minimis non curant..... heureusement pour nous.

Le Secrétaire  
J. S. [Signature]

Assemblée générale du lundi 13 janvier 1941

A S S E M B L E E G E N E R A L E

A N N U E L L E

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

L'assemblée Générale a eu lieu le lundi 13 Janvier 1941  
au Cercle provisoire installé depuis le deux Juillet 1940 chez  
le Secrétaire Mr. Martial BREUIL, 20 rue Fleuriau.

Suivant la formule, hélas! rituelle, la guerre ou l'occu-  
pation et la rigueur de la température ont clairsemé les rangs  
des assistants. Sept membres seulement sont présents et vingt et  
un membres représentés, quatre sont prisonniers. Ce sont Messieurs  
Jean GODET, Christian VIELJEUX, Erick DAHL et le Docteur PAYEN.  
Monsieur Erick MORCH préside .

Le Président prononce quelques mots et annonce la démission  
de Messieurs CASTAING, CACAUD, CHALUMEAU, DECOUV, PAVIE et PINEAU  
qui ont pour la plupart quitté LA ROCHELLE.

Par contre, deux nouveaux membres font partie du Cercle,  
ce sont Monsieur Pierre BONARDI et le Docteur CHAPPE.

Le Président donne la parole au Trésorier, qui annonce un  
déficit de Frs: 2.182,45, récupérable en partie puisqu'il provient  
de quittances non encore encaissées.

En tout état de cause, ce déficit sera vraisemblablement  
comblé par l'indemnité de réquisition, qui a été chiffré par le  
Président, à 6.600 francs pour la période du 2 Juillet 1940 au  
2 Janvier 1941.

Il est ensuite décidé de faire payer les cotisations en  
une seule fois, comme cela se faisait autrefois, au lieu de deux.

Après les remerciements d'usage <sup>au Trésorier</sup> et, chose curieuse,  
sincères, la séance est levée à 21 H.30.

Le Secrétaire  
*[Signature]*

Assemblée générale du mardi 16 janvier 1951

- ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE -

L'Assemblée Générale a eu lieu le Mardi 16 JANVIER 1951 à 18 heures dans le nouveau local du Cercle, 20, rue des Saints Pères.

Monsieur CHALUMEAU préside, entouré de MM. PAYEN, vice-Président, PEYRONNET, trésorier : le secrétaire Mr GUERIT, malade, s'était fait excuser.

Neuf membres sont présents; seize sont représentés.

Le procès verbal de la dernière Assemblée Générale, tenue le 9 Juillet 1948 est lu et approuvé.

Le Président prend la parole pour retracer la vie difficile du Cercle depuis trois années et manifeste toutefois l'espoir d'un regain d'activité basé sur le fait que le Cercle a enfin pu se fixer d'une façon définitive dans un local dont il est le seul occupant ce qui lui permettra de faire de nouveaux adhérents : ceux-ci ont d'ailleurs commencé à venir et le nombre des membres est actuellement de 44 grâce à l'admission de plusieurs joueurs d'échecs. Monsieur CHALUMEAU indique ensuite qu'il abandonne définitivement LA ROCHELLE pour aller habiter TOURS mais qu'il espère bien revenir de temps en temps retrouver ses camarades du Cercle dont il gardera le meilleur souvenir. A l'unanimité les membres présents manifestent les sincères regrets que leur cause le départ de Monsieur CHALUMEAU, Président actif, dévoué et excellent camarade.

Le trésorier expose la situation financière au 31 Décembre 1950. Celle-ci n'est pas brillante : le solde en caisse qui était de 22.266.FRS au 31 Décembre 1947 est tombé à 12.447.FRS. Cette perte de 9.819.FRS pour les trois dernières années est due en grande partie aux tribulations du Cercle qui a dû changer deux fois de local et a vu diminuer le nombre de ses adhérents. Il est à souhaiter que sa nouvelle installation rue des Saints Pères soit définitive et que de ce fait il sera possible d'obtenir de nouvelles adhésions.

Les comptes du trésorier sont approuvés à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'élection du Comité.  
A mains levées sont nommés :

- Président : Monsieur CASTAING,
- Vice Présidents : MM. PAYEN & BLAZY,
- Trésorier : Monsieur PEYRONNET,
- Secrétaire : Monsieur GUERIT,
- Commissaires : MM. DROUIN, LABANHIE, MORGUET,  
MORCH Edouard.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

/ Le Secrétaire,

*Guerrit*

Assemblée générale du dimanche 18 décembre 1955

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 Décembre 1955

L'Assemblée Générale annuelle du Cercle Duperré s'est tenue le Dimanche 18 Décembre, au siège du club, à l' Hôtel de France.

La séance est ouverte à 15h 30 . Trente-quatre membres du club sont présents ou représentés.

Le Dr SERIS préside, assisté de M. JUSTAMON, trésorier.

Le président s'excuse de présenter un bureau aussi réduit. M. PAIREMAURE, secrétaire s'est trouvé pris par d'autres obligations; M; LEURET, vice-président, qui va quitter incessamment LA ROCHELLE est démissionnaire ; L'autre vice-président, M. le Dr DROUIN, est hélas, malade depuis plusieurs mois, et ne peut sortir de chez lui.

Le président donne la parole au trésorier, qui rend les comptes de l'exercice 1954-1955 ;

Le bilan s'établit ainsi : Recettes : 312.054 ₣  
Dépenses : 320.053 ₣

Déficit : 6.999 ₣

Il reste en caisse 81.120 ₣.

Le président souligne que le club a acheté cette année pour 48.733 ₣ de matériel, en particulier 12 fauteuils, et que sans cette dépense importante, le bilan de l'année serait très largement bénéficiaire, ceci bien que la cotisation ait été abaissée à 1.500 ₣.

Les comptes du trésorier ayant été approuvés à l'unanimité, le président reprend la parole pour donner le compte-rendu de l'activité du cercle pendant l'année écoulée.

Il rappelle l'Assemblée Générale extraordinaire du 19/1/55, qui a décidé d'importantes modifications des statuts du cercle; ceux-ci, demeurés inchangés depuis 1914, avaient vraiment besoin d'être rajeunis.

Il se réjouit de voir que la nouvelle politique qui consistait à ouvrir plus largement les portes du cercle, ( et en particulier à des éléments jeunes, commence à porter ses fruits, puisque le nombre de membres est passé en un an de 33 à 56, et que de nouvelles adhésions sont prévisibles en 1956.

Un effort a été fait pour rendre le cercle plus accueillant, plus confortable; il reste encore beaucoup à faire, mais il n'était pas possible d'engager plus de dépenses cette année, sans entamer les réserves.

Le président rappelle aux membres du cercle qu'un tournoi est organisé chaque mois. Ces tournois, qui sont des manifestations de la vitalité du club, sont parfois un peu boudés par les membres du club eux-mêmes, ce qui produit un effet fâcheux sur les invités. Il demande donc à tous de faire un effort pour donner un peu plus de lustre à ces tournois mensuels.

D'autre part, le président se réjouit des succès obtenus par le Bridge-Club de La Rochelle, dans les grands tournois régionaux : à La Rochelle, à Royan, à Jarnac, à Cognac, à Luçon, des équipes de notre club se sont classées aux toutes premières places, rapportant deux coupes à notre club, et lui valant une renommée flatteuse dans la région.

## Duperré – Assemblées générales avant 1990

le bridge régional.

Puis le président rappelle que l'une des principales tâches de l'Assemblée Générale est le renouvellement du bureau, tout au moins en partie, puisque le président, les vice-présidents et le trésorier sont rééligibles chaque année.

Le Dr Sérès, exprime ses regrets de voir partir Mr Leuret, qui fut pendant des années un vice-président aussi actif que dévoué. Il dit aussi la peine que tous éprouvent au club, de savoir le Dr Drouin, éloigné de nous par la maladie, et lui adresse au nom de tous ses vœux de guérison.

Les élections se déroulent ensuite au scrutin secret sous le contrôle de M. le Commandant Labanhe, doyen d'âge, et de M. Foucauld, plus jeune membre du club.

Les résultats sont les suivants :

Sont élus au 1er tour de scrutin :

Président :	32 voix sur 34 votants	-----	Dr SERIS
		-----	Ct LABANHE
Vice-Présidents :	" "	-----	Dr PERICAUD
Trésorier :	" "	-----	M. JUSTAMON
Trésorier-adjoint :	" "	-----	M. G. DENIS
Secrétaire-adjoint :	" "	-----	M. MERON

La séance reprend avec l'installation du nouveau bureau.

Le président exprime ses remerciements à l'assemblée.

Puis il soumet un projet de règlement intérieur du cercle, concernant l'organisation des tables de bridge. Ce projet est adopté. A la demande de quelques membres du cercle, il est proposé à l'assemblée, qu'une table soit réservée, les samedi et dimanche aux joueurs qui désirent jouer à Or 50 le point. Après une discussion assez vive, ce projet est adopté.

Le président demande une légère modification des statuts : Que l'assemblée générale ait lieu désormais courant Octobre, au lieu de Décembre; ceci afin de faciliter les comptes du trésorier avec la Fédération. Projet adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé; la séance est levée à 17 hres.

Assemblée générale du mardi 16 octobre 1973

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 16 OCTOBRE 1973

-----

A 21 H, l'appel des participants est fait.  
Le quorum atteint (59 membres présents ou représentés sur 70 inscrits) la séance est déclarée ouverte par le Président.

Après lecture du procès verbal de l'année 71-72, par la secrétaire, le Président prend la parole pour déplorer d'abord deux disparitions : celle très soudaine de Monsieur GAILLARD dont chacun se plaisait à reconnaître la parfaite courtoisie, enlevé très brutalement aux siens à la veille de cette Assemblée ; et celle de notre ancien Président et doyen : le Commandant LABAHNIE, que tout le monde aimait, décédé cet été à l'âge de 93 ans.

Ensuite le Président annonce son intention d'abandonner son poste : il aspire à la tranquillité.

Il donne lecture des succès remportés par le club cette année. De nombreux joueurs ont amélioré leur classement :

Melle COUSSY	2ème S. Promotion
Mr RENOVEL	2ème S. Trèfle
Mme FORGERIT	2ème S. Trèfle
Mr ALBON	2ème S. Trèfle
Mr DESCUBES	3ème S. Promotion
Mr RENOVEL	3ème S. Pique
Mr HERVY	3ème S. Coeur
Mme PAILLE	3ème S. Carreau

En ce qui concerne les différents championnats : en open par paires ont été qualifiés :

1er Messieurs BARBARIN-JUSTAMON  
2ème Messieurs AUVRAY-DESCUBES  
3ème Messieurs ORSERO-BOURDERY

en open par paires mixtes :

1er Monsieur et Madame RENOVEL  
2 Madame GAY et le Docteur PAIREMAURE  
3 Madame DELPY et le Docteur SERIS

Au tournoi des Charentes, l'équipe : Docteur MONGLOND - Docteur SERIS et Messieurs BARBARIN - JUSTAMON a gagné la finale contre le club de CHATENAY - MALABRY.

./...

## Duperré – Assemblées générales avant 1990

1977

Au tournoi de régularité de La Rochelle ont gagné  
en 1ère MI-TEMPS : Melle COUSSY et le Général LEFEVRE  
en 2ème MI-TEMPS : Mr TARDY

Pour terminer, le Président sortant remercie sincèrement Mademoiselle COUSSY pour son dévouement toujours renouvelé, auprès des élèves, et l'équipe qui s'est chargée de l'organisation du grand tournoi annuel.

Il demande que le bénéfice substantiel de celui-ci (2.177 F) soit confié aux organisateurs du prochain afin qu'on puisse acheter de beaux lots sans qu'emande quoi que ce soit.

Puis, Mademoiselle COUSSY, trésorière rend compte de la gestion. Malgré l'achat d'une machine à calculer, l'année se solde par un bénéfice :

les recettes ont été de	14.937,32 Frs
les dépenses ont été de	14.333,71 Frs
	<hr/>
le bénéfice a été de	593,61 Frs

et il reste en caisse 9.735 Frs

Le bilan gestionnaire est approuvé à l'unanimité.

A ce moment, il est proposé une légère modification des statuts au sujet de toute dépense extraordinaire dépassant 500 Frs. Désormais toute dépense ne relevant pas des dépenses courantes pourra être décidée par le bureau seul, jusqu'au montant de 1.500 Frs. Cette motion est acceptée par tous.

Il est procédé alors à l'élection du nouveau bureau, celui-ci se compose ainsi :

Président :	Général LEFEVRE
Vice-Présidents :	( Madame CARTEAU Monsieur RENOUVEL
Secrétaire adjoint :	Monsieur BERGER
Secrétaire :	Madame PAILLE
Trésorière :	Mademoiselle COUSSY
Trésorière Adjointe :	Madame LE BOUTILLIER
Commissaires	
à l'entretien du matériel :	Messieurs DESCUBES et TARDY

Le général LEFEVRE prend la parole : il exprime sa gratitude à ceux qui l'ont élu. Il remercie également au nom de tous les membres du club Monsieur BERGER qui s'est si bien acquitté de son rôle et qui se retire, avec les regrets de tous.

./...

Il propose d'abord que l'élection du bureau soit simplifiée. Désormais, il est décidé qu'il y aura élection séparée pour le Président par l'Assemblée toute entière et qu'ensuite cette même Assemblée élira 8 membres qui se distribueront leurs attributions en réunion du bureau, ultérieurement.

Une fois les inscriptions à la Fédération et dans les compétitions terminées, le Président remercie le docteur SERIS qui a si bien organisé le grand tournoi de La Rochelle.

Il le prie de bien vouloir reprendre une initiative identique pour celui de l'an prochain. Le docteur SERIS accepte.

Puis vient à l'ordre du jour, la question de l'amélioration du cadre du club. A l'unanimité, les participants autorisent le bureau à dépenser 3000 Frs cette année, dans ce but.

Les tournois bi-mensuels auront lieu les 2ème jeudi du mois à 21 H et les 4ème samedi à 15 H. Le président déclare alors la séance levée.

-----

Malgré l'heure tardive de la fin des débats (23 H), des parties s'organisent ; excellent présage du dynamisme qui sera certainement celui de tous cette saison, en même temps que la traditionnelle dégustation de coupes de champagne.

-o-o-o-o-o-

le secrétaire  
Pailletier



personnes désapprouvent cette initiative, en particulier Mme PAILLE qui juge cette mesure discourtoise, basée sur un critère assez arbitraire et contraire à l'intérêt du club. Il y a vote et cette proposition est acceptée à la majorité.

3° - Il est décidé qu'il y aura 3 tournois par mois : 2 les lundi et jeudi soir et 1 le samedi après-midi , les dates en seront fixées ultérieurement.

4° - Par mesure d'économies, le club ne participera pas aux frais du repas annuel s'il a lieu.

5° - A la grande satisfaction générale, Monsieur JUSTAMON accepte d'organiser un Tournoi Aunis par 4, dans lequel s'affronteront les équipes Rochelaises, pour remplacer le tournoi des Charentes, supprimé cette année.

Le Président le remercie, ainsi que le Docteur SERIS et son équipe, pour son organisation du Grand Tournoi de Juin, et Mademoiselle COUSSY pour son arbitrage.

-----

Le Président lève la séance à 23 H.

La Secrétaire.

*Wailidufin*